



Cet immeuble appartient à la fois à l'îlot E et à l'îlot F. Il se distingue des autres par son plan rectangulaire, sa grande taille et son toit terrasse. De plus l'idée de la rue est abandonnée.

IVR11_20167800107NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2016

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation